

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 11/10/2018

Monsieur le maire demande l'autorisation au conseil municipal de rajouter une question à l'ordre du jour il s'agit du nouveau taux d'intérêt d'emprunt Syane relatif aux travaux d'électrification route du Vignet. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Monsieur le maire présente au conseil municipal la décision N°DEC201805 «attribution MAPA sécurisation de la falaise»

Périmètre de compétences du Grand Annecy :

Délibération qui permettra au Préfet de prendre son arrêté relatif aux statuts du Grand Annecy après la période de 2ans qui autorisait à ajuster les compétences facultatives et l'intérêt communautaire. Cette délibération n'apporte pas de modification majeure par rapport aux délibérations du 13/01/2017 hormis un important travail de rangement des compétences dans la bonne décision et le bon bloc de compétence.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité

- *accepte les termes de la présente délibération.*

Demande de subvention DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) cheminement piéton sur le lac d'Annecy :

Le conseil municipal à l'unanimité

- *Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention DETR auprès de Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie ;*
- *Approuve le plan de financement ;*
- *Mandate Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches afférentes.*

Requalification de la plage municipale subvention conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (Contrat Ambition Région)

CAR nouveau plan de financement :

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'un demande de subvention auprès du conseil régional (C.A.R). avait été demandée sur un montant 661 200 €. Le plan de financement a été revu à la hausse et le montant s'élève maintenant à 1 108 040 €.

Après avoir délibéré à l'unanimité :

- *Approuve le nouveau plan de financement ;*
- *Mandate Monsieur le Maire pour réactualiser la demande de subvention CAR en fonction du nouveau plan de financement.*

Requalification de la plage municipale de Duingt subvention plan tourisme demande de revalorisation nouveau plan de financement :

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une demande de subvention plan tourisme avait été demandée.

Le plan de financement a été revu à la hausse et le montant du projet maîtrise d'œuvre et travaux s'élève à 1 194 086 € HT. Monsieur le maire propose au conseil municipal qu'une demande de revalorisation de la subvention plan tourisme soit sollicitée auprès du conseil départemental.

Après avoir délibéré à l'unanimité :

- *Approuve le nouveau plan de financement ;*
- *Mandate Monsieur le Maire pour réactualiser la demande de subvention plan tourisme en fonction du nouveau plan de financement.*

Cheminement piétons sur le lac d'Annecy subvention plan tourisme demande de revalorisation conseil départemental nouveau plan de financement :

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une demande de subvention plan tourisme avait été demandée.

Le plan de financement a été revu à la hausse et le montant du projet maîtrise d'œuvre et travaux s'élève à 537 000 € Monsieur le maire demande au conseil municipal qu'une demande de revalorisation de la subvention plan tourisme soit sollicitée auprès du conseil départemental.

Après avoir délibéré à l'unanimité :

- *Approuve le nouveau plan de financement ;*
- *Mandate Monsieur le Maire pour réactualiser la demande de subvention plan tourisme en fonction du nouveau plan de financement.*

Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement :

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à engager, à mandater à liquider les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2018

Convention d'adhésion au service de médecine de prévention du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Savoie :

Après avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité décide de :

- *solliciter le centre de gestion 74 pour bénéficier de la prestation médecine de prévention qu'il propose aux collectivités dans le cadre de son service facultatif ;*

- *d'autoriser Monsieur le Maire à conclure la convention correspondante d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive.*

Tarif concession trentenaire ancien cimetière :

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'un certain nombre de concessions arrive à expiration fin 2018.

Il est nécessaire de fixer un nouveau tarif pour le renouvellement de ces concessions.

Après avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité

- *décide d'appliquer le tarif de 150 € pour les concessions trentenaires de l'ancien cimetière.*

Tarif renouvellement concessions trentenaire cimetière de la Maladière :

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il est nécessaire de fixer un tarif renouvellement de concessions arrivant à expiration pour le cimetière de la Maladière

Tarifs renouvellement :

- concession plein terre 2 places = 100 €
- concession de caveau 3 places = 150 € - 6 places = 300 €
- case columbarium = 150 €

Le conseil municipal à l'unanimité :

- *Décide de fixer les tarifs de renouvellement de concessions mentionnés ci-dessus*

Convention d'objectifs année 2019 entre la commune de Duingt et l'association les Marmottons :

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que l'autorité administrative qui attribue une subvention doit, lorsque cette subvention dépasse un seuil fixé à 23 000 €, conclure une convention avec l'organisme de droit privé qui en bénéficie. Une association est concernée par ce dispositif, il s'agit de l'association les Marmottons. Un projet de convention a donc été établi entre la commune de Duingt et cette association.

Après avoir délibéré le conseil municipal,

- *Approuve la convention d'objectifs entre la commune de Duingt et l'association les Marmottons d'un montant de 38 000 € ;*
- *Donne mandat à Monsieur le Maire pour signer la convention s'y rapportant et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.*

Avenant à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de la légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'état :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'à partir du 1er janvier 2019 la transmission des commandes publiques pourra s'effectuer sous forme dématérialisée via l'application @CTES Pour les commune déjà raccordées à l'application @CTES, l'extension du champ de télétransmission aux actes de commande publique nécessite une modification de la convention @CTES déjà conclue par la signature d'un avenant.

Après avoir délibéré le conseil municipal,

- *Approuve l'avenant à la convention entre l'Etat et la commune de Duingt pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de la légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'Etat ;*
- *Donne mandat à Monsieur le Maire pour signer le document s'y rapportant et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.*

Convention UFOVAL 2019

Le conseil municipal après avoir délibéré :

- *Décide de renouveler la convention UFOVAL pour l'année 2019 ;*
- *Accepte la proposition d'augmenter la participation journalière par enfant qui passera de 5.15 € à 5.20 €*

Swane - taux intérêt emprunt -travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et sur les réseaux de télécommunications opération commune de Duingt - route de Vignet

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE) va réaliser, dans le cadre de son programme 2018, l'ensemble des travaux relatifs à l'opération route de Vignet. La commune s'est engagée à verser au SYANE les annuités d'amortissement de la participation estimative (hors frais généraux) à la charge de la Commune, sur la base des 80 % de ladite participation, soit 185 607.00 €

Le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE) a communiqué à la commune le tableau prévisionnel des annuités le taux d'emprunt s'élève à 1.55 %.

Après avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité

- *accepte le taux d'intérêt de l'emprunt à 1.55 %*

La séance est levée à 21 h 30

Le Maire,
Marc ROLLIN